

## PACTE CITOYEN

### QUESTIONNAIRE « QUELLE ECOLE PUBLIQUE POUR DEMAIN »

ENVOYE AUX PARTIS POLITIQUES DU DEPARTEMENT 74 .

Elections présidentielles et législatives 2012 .

NOM DU PARTI SOLLICITE: Guillaume MATHELIER, candidat PS 4ème circonscription législatives

<p>Des inégalités sociales à l'échec scolaire, comment en sortir ? Quelle école pour tous ?</p>	<p>Savoirs, compétences et valeurs : quelles relations entre école et famille ?</p>	<p>Quelles fonctions pour l'école ? Accès aux savoirs, citoyenneté, professionnalisation.</p>
<p>1/L'école est-elle un service public comme les autres ?</p> <p><b>Oui c'est un service public mais bien plus, car elle contribue à être le ciment de la République. L'éducation est au cœur du projet républicain.</b></p>	<p>1/Comment mettre fin au lien anxiogène entre les familles et l'Ecole (boom du soutien scolaire)</p> <p><b>En redéfinissant à la base les principes même de l'éducation nationale. Quelle école pour quels buts ? Une partie du caractère anxiogène vient de la notion d'efficacité, avatar de l'efficacité économique qui s'est inscrit dans les procédures d'évaluation.</b></p>	<p>1/L'Ecole peut-elle à la fois former l'homme, le citoyen et le travailleur ?</p> <p><b>L'homme oui, le citoyen oui et le travailleur dans les formations spécialisées et donc plus tard. L'objectif ne doit pas être de former des travailleurs mais des hommes libres.</b></p>
<p>2/L'école privée et privée sous contrat a-t-elle sa place au sein de la république ?</p> <p><b>Oui mais l'école publique doit être la meilleure. Ce doit être elle la norme en matière d'éducation. En revanche, le financement devrait être révisé pour donner plus au public car le privé a ses propres ressources.</b></p>	<p>2/Les rythmes scolaires doivent-ils prendre en compte uniquement les rythmes d'apprentissage de l'élève ou doivent-ils prendre aussi en considération les rythmes sociétaux ?</p> <p><b>La priorité doit être donnée aux rythmes d'apprentissage en prenant en compte les difficultés d'apprentissage des élèves (lenteur, manque de logique...) Mais il faut ensuite intégrer et coordonner avec les rythmes sociétaux. C'est pour cette raison que des contrats entre autres avec les services communaux ou les clubs de sports ou associations sont essentiels. Le</b></p>	<p>2/L'école peut-elle relever le défi de la construction d'une société plus solidaire ?</p> <p><b>Oui mais encore faut-il dire et savoir ce que recoupe la notion de solidarité. À mon sens, la solidarité est en même temps un individualisme qui dit que chaque être doit être libre de penser mais c'est aussi une responsabilité envers l'autre et envers les générations. Donc si l'école de la République remplit ce rôle, la réponse est bien évidemment oui. Si elle veut simplement une société de travailleurs, c'est non !</b></p>

REPONSE AVANT LE 29 FEVRIER , AFIN DE PREPARER LE DEBAT PUBLIC DU

7 MARS, ORGANISE PAR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 74 , LE SGEN , LA FCPE, LE MRAP, L' AAPLE , LE FSU( SNES , SNUIPP), L' ADEP .

## PACTE CITOYEN

### QUESTIONNAIRE « QUELLE ECOLE PUBLIQUE POUR DEMAIN »

ENVOYE AUX PARTIS POLITIQUES DU DEPARTEMENT 74 .

Elections présidentielles et législatives 2012 .

NOM DU PARTI SOLLICITE: Guillaume MATHELIER, candidat PS 4ème circonscription législatives

	<b>but est la construction cognitive de l'enfant tant sur le plan individuel et moral que sur le plan social.</b>	
3/L'école doit-elle être ouverte obligatoirement à la mixité sociale et comment ?  <b>Oui, et il faut un outil législatif pour le garantir.</b>	3/Doit-on développer les internats pour favoriser la réussite scolaire d'élèves en prise avec des difficultés?  <b>Pourquoi pas, mais il ne me semble pas que cela soit la priorité des priorités. Il faut faire attention de ne pas couper l'enfant de ses liens familiaux mais tenter de mieux les intégrer dans sa réussite scolaire.</b>	3/Etes-vous favorable à l'interpénétration du système éducatif et du monde du travail (productivité et employabilité)  Oui mais dans dernier temps, celui de la spécialisation. Mais le but est le socle commun avant tout. La création d'individus libres et égaux selon le cadre de la notion républicaine de Solidarité hérité du 19 <sup>ème</sup> siècle.
4/L'objectif premier de l'Ecole est-il : (programmes) – de dispenser un savoir, (savoir-faire et savoir-être) partagé par le plus grand nombre (socle commun des compétences) : <b>Oui c'est indispensable de travailler à un savoir commun qui permette de lier les individus sur des bases publiques de connaissance. C'est l'idée d'une boîte à outil commune.</b> – et /ou des savoirs de haut niveau : <b>ce n'est pas contradictoire mais c'est la suite de la boîte à outil et son utilisation. Il faut solidifier les pré-requis que sont la lecture, l'écriture et le calcul.</b>	4/L'école doit-elle le cas échéant intervenir dans les domaines suivants : éducatif, aide aux devoirs, aide sociale etc. ?  <b>L'école doit éduquer et revenir à ses fondements. Il faut développer d'autres mesures pour les aides connexes en lien avec les collectivités locales, assos, etc...</b>	4/L'école doit-elle sélectionner des élèves (gagnants –perdants) ou être un lieu d'émulation, (sans compétition) et d'éducation à la coopération et à la solidarité  <b>La réponse va de soi avec ce que j'ai dit avant. Donc la deuxième option.</b>
5/Faut-il repenser - les missions - le recrutement - le statut - la formation	5/Comment assurer la non-discrimination dans l'inscription des élèves à l'école ?	5/L'école doit-elle être un lieu d'apprentissage des droits de l'homme et du citoyen servant de base à l'instruction de la morale et à la création d'un

REPONSE AVANT LE 29 FEVRIER , AFIN DE PREPARER LE DEBAT PUBLIC DU

7 MARS, ORGANISE PAR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 74 , LE SGEN , LA FCPE, LE MRAP, L' AAPLE , LE FSU( SNES , SNUIPP), L' ADEP .

## PACTE CITOYEN

### QUESTIONNAIRE « QUELLE ECOLE PUBLIQUE POUR DEMAIN »

ENVOYE AUX PARTIS POLITIQUES DU DEPARTEMENT 74 .

Elections présidentielles et législatives 2012 .

NOM DU PARTI SOLLICITE: Guillaume MATHELIER, candidat PS 4ème circonscription législatives

<p>- les procédures de nomination - l'évaluation des enseignants ?</p> <p><b>Il faut du moins repreciser ces éléments sur un seul objectif : une école qui vise l'émancipation des individus. Il faut revaloriser le métier d'enseignant et ne pas faire de l'école un lieu de simple évaluation que ce soit pour les enseignants ou les élèves.</b></p>	<p><b>En appliquant la stricte loi républicaine d'égalité, et en pensant à une nouvelle application de la carte scolaire.</b></p>	<p>nouveau contrat social ?</p> <p><b>Encore une fois, si on revient à la base de la mission, l'école est l'institution qui donne à l'enfant, l'ambition d'être un individu libre d'agir et de penser. Elle est en France lieu d'éducation, mais aussi d'instruction (à Genève, elle n'est que lieu d'instruction), c'est dans cet équilibre entre apprentissage moral et cognitif que l'individu peut s'émanciper. Le but est d'avoir les clés de compréhension du monde qui nous entoure.</b></p>
<p>6/L'école publique doit-elle être la même pour tous (unité et indivisibilité), en lien consubstantiel avec les principes de la république: liberté -égalité -fraternité et une république indivisible , laïque , démocratique et sociale</p> <p><b>Oui.</b></p>		<p>6/L'école doit-elle apprendre à l'élève à résister à l'inacceptable, à la violence, à l'injustice, aux aliénations, aux dépendances, à désobéir, à se révolter, à se poser comme une conscience libre et bienveillante ?</p> <p><b>Voir ci-dessus, j'ai anticipé la réponse. Donc oui, l'école doit être le lieu de l'apprentissage de la liberté et de l'altruisme.</b></p>
<p>7/L'Etat doit-il promouvoir l'égalité des chances en mettant en œuvre un plan de rattrapage massif contre l'échec scolaire ?</p> <p><b>Oui et à mon sens il doit le faire en lien avec les CCAS, les collectivités locales, les</b></p>		

REPONSE AVANT LE 29 FEVRIER , AFIN DE PREPARER LE DEBAT PUBLIC DU

7 MARS, ORGANISE PAR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 74 , LE SGEN , LA FCPE, LE MRAP, L' AAPLE , LE FSU( SNES , SNUIPP), L' ADEP .

**PACTE CITOYEN**  
**QUESTIONNAIRE « QUELLE ECOLE PUBLIQUE POUR DEMAIN »**  
ENVOYE AUX PARTIS POLITIQUES DU DEPARTEMENT 74 .  
Elections présidentielles et législatives 2012 .

NOM DU PARTI SOLLICITE: Guillaume MATHELIER, candidat PS 4ème circonscription législatives

<b>acteurs sociaux, les secteurs jeunesse et ados, pour prendre en compte la complexité des problèmes.</b>		
--	--	--

REPONSE AVANT LE 29 FEVRIER , AFIN DE PREPARER LE DEBAT PUBLIC  
DU  
7 MARS, ORGANISE PAR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME 74 , LE  
SGEN , LA FCPE, LE MRAP, L' AAPLE , LE FSU( SNES , SNUIPP), L' ADEP .

---